

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2015

Présents : Beugnet Monique, Bouniard Philippe, Cornet André, Crozier Christiane, Euvrard Philippe, Gauthier Jocelyn, Hilaire Michel, Jollivet Max, Lebrat Marie France, Piquemal Catia, Teston Joël, Volle André.

Absents : Grenier Sandrine (procuration à Crozier C.), Ramus Marie Christine (procuration à Teston J.), Riffard Alain (procuration à Cornet A.).

Secrétaire de séance : Bouniard Philippe.

Ouverture de la séance par André Volle avec enregistrement des débats.

Approbation à l'unanimité du PV de la séance du 18 novembre 2015. En vertu d'un texte trouvé par Mme Crozier le maire décide qu'à l'avenir une rédaction d'un compte rendu de séance sera suffisante. L'enregistrement des débats sera disponible sur le site Internet de la commune.

Délibération 2015/65 : Subvention dégâts d'orages septembre 2015

Les travaux urgents de remise en état suite à catastrophe naturelle peuvent bénéficier de crédits de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) accordé par la préfecture de l'Ardèche. Le montant de ceux-ci s'élève à 2 666 €ht subventionnable à 40% par la DETR.

Abstention 0, contre 0, Pour 15

Délibération 2015/66 : Création d'emplois d'agents recenseurs

Une campagne de recensement de la population va être lancée du 21 janvier au 20 février 2016. Il convient, pour réaliser cette enquête, de créer trois postes d'agents recenseurs. Salaires au SMIC sur 151, 67 heures.

Subvention de l'Insee 4 000 €, cout pour la commune 2 000 €

Abstention 0, contre 0, Pour 15

Délibération 2015/67 : Ouverture crédits Budget Principal 2016

La possibilité est donnée au Conseil Municipal d'ouvrir des crédits sur le budget principal (BP) 2016 sans que celui-ci n'ai été voté. La possibilité d'engagement est de 157 618 € (1/4 des crédits inscrits au BP 2015 en investissement).

Les besoins sont : matériel au service technique, travaux sur le plateau d'EPS, travaux place du château*, travaux bâtiments communaux, pour une somme de 9 500 € reprise dans les crédits du BP 2016.

Abstention 0, contre 0, Pour 15

* Ces travaux doivent donner de la visibilité sur l'entrée du château. Ils consistent au découpage de l'enrobé, apport de terre végétale, plantation de végétaux, suppression de 2 à 3 places de parking.

Pas d'opposition 'farouche' des riverains.

Etude paysagère gratuite. Pas de subventions possibles.

Délibération 2015/68 : Convention pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) issus d'opérations d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux

Dans le cadre de travaux d'isolation envisagés sur les bâtiments de la mairie, de l'école élémentaire et de l'ex local pompiers, une subvention est demandée au SDE 07 (syndicat de l'énergie de l'Ardèche). Selon le montant investi la subvention peut aller jusqu'à 50%. En contrepartie le SDE 07 récupère les CEE générés par ces travaux d'où la nécessité de conventionner avec lui.

Abstention 0, contre 0, Pour 15

Délibération 2015/69 : Transfert de l'exercice de la compétence « Infrastructure(s) de charge pour véhicules électriques et hybrides

Le SDE 07 a proposé aux communes ardéchoises l'installation d'une borne de recharge des véhicules électriques. Alba s'est positionnée sur cette opération. Le SDE 07 doit prendre la compétence de ce service qui comprend la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour ces véhicules.

Cout de la borne 13 500 €, cout pour la commune 2 500 €

Abstention 0, contre 0, Pour 15

Délibération 2015/70 : Renouvellement du contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) créé par délibération n° 2014/06 du 03 février 2014

Suite aux nouvelles directives du Préfet, il est possible de renouveler par dérogation les personnes de plus de 56 ans pour une durée totale de 5 ans. Il est donc proposer de renouveler pour 12 mois le contrat CAE de Mme Jocelyne LAVERDURE affectée au service scolaire.

Abstention 0, contre 0, Pour 15

Délibération 2015/71 : participation communale pour les spectacles « Sorties d'artistes » des classes de l'école primaire publique

Les classes de l'école primaire publique souhaitent assister à un spectacle organisé par le Département de l'Ardèche dans le cadre des activités musicales intitulées « Sorties d'Artistes ». Ces spectacles qui se déroulent à Privas doivent être gratuits pour les enfants et donc financés par les communes et de Département. Cout 329 € pour la commune, 329 € pour le département. Qui paie les frais de transport ?

Abstention 1, contre 0, Pour 14

Délibération 2015/72 : Avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Par courrier du 19.10.15, le préfet a notifié aux communes le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. La commune dispose d'un délai de deux mois à compter de cette date pour donner son avis. Ce projet concerne entre autres la fusion des intercommunalités BERG-HELVIE et BARRES-COIRON et la dissolution à terme du syndicat du Fay due à la prise de compétence eau et assainissement par les communautés de communes à l'horizon 2020.

- Sur le projet de fusion :

Abstention 4, contre 8, Pour 3

- Sur la dissolution du syndicat du Fay :

Abstention 2, contre 13, Pour 0

- le conseil municipal n'émet pas d'avis sur le reste du SDCI.

Délibération 2015/73 : Prescription de la révision du PLU

Suite :

- A la réglementation nationale : loi NOTRe, Grenelle, etc.
- A l'arrêt du PLUI,
- A la réunion d'info du CM du 04.11.15

La procédure de révision doit être engagée avant le 31.12.15

Abstention 0, contre 0, Pour 15

Compte rendu des décisions du maire en date du 24 novembre 2015 :

- tarif 2016 des cours de musique dans les établissements scolaires du premier degré. 1 810 €TTC pour l'année à partir du 01/01/2016.
- choix de la société JVS Mairistem (Chalon en Champagne 51) pour la maintenance des logiciels comptabilité, gestion des biens, emprunts, élections, état civil, paye....

Intervention des élus :

Joel Teston présente le bilan de fonctionnement de la piscine : 3148 entrées hors centres de loisirs et écoles, déficit de 2 552 €, le beau temps estival a permis d'améliorer nettement le bilan par rapport à celui de 2014.

Michel Hilaire expose le bilan du marché de Noël : 44 exposants, prestation de qualité de l'animateur, retour mitigé des exposants qui étaient les mêmes qu'à St Jean le Centenier.

Marie France Lebrat : le bulletin municipal est arrivé de l'impression mais pas les agendas.

Jocelyn Gauthier précise que l'enrobé rue de la Bourgade a été fait et qu'un grillage sera mis en place pour sécuriser le bas de la rue. Des ralentisseurs ont également été installés pour réduire la vitesse des véhicules dans certains quartiers.

André Cornet fait un rapide bilan des premiers travaux sur la station d'épuration ; la SAUR a mis en place la télésurveillance, la sonde Redox et a clôturé le poste de relevage de la Roche.

Clôture de la séance à 22h40 suivie d'une réunion à huit clos sur les affaires en cours.